

Compte-rendu
Conseil Municipal du 15 mai 2023

Présents : Joris HURIOT, GUILLET Francis, VALANCE Jérémy, MARCHAL LABAYE Christine, ROPA Silvia, Dominique THOMAS, Christelle LOMBARD.

Absents : HURIOT Bruno (pouvoir à Silvia ROPA), MAILLARD Edouard (pouvoir à Francis GUILLET), VOIRIN Gérard (pouvoir à Christelle LOMBARD), TRELAT Janine (pouvoir à Joris HURIOT), GRANGY Magali, BERTRAND Mathilde.

Secrétaire de séance : Christine MARCHAL LABAYE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2023

Unanimité

2. Approbation du compte-rendu des décisions exercées par le Maire par délégation du conseil municipal (délibérations n°20/2020 du 08/06/2020, n°60/2021 du 01/09/2021 et n°89/2021 du 14/12/2021)

Unanimité

3. Fixation d'une participation au développement, à la promotion et au bon fonctionnement du marché du terroir

Monsieur le Maire propose une participation annuelle au développement, à la promotion et au bon fonctionnement du marché du terroir comme suit :

- De 1 à 5 participations : 10,00 €,
- De 6 à 10 participations : 20,00 €,
- De 11 à 15 participations : 30,00 €,
- De 16 participations et plus : 40,00 €.

Cette participation est applicable à compter du 1^{er} juin 2023.

Une notification sera effectuée aux producteurs et artisans présents.

Une information sera donnée à toutes les futures demandes pour rejoindre le marché du terroir.

Unanimité

4. Décisions modificatives au budget

Monsieur le Maire propose les décisions modificatives suivantes au budget 2023 :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imprévues Invest	2 570.00	
D 2031 : Frais d'études	10 000.00	
D 2128-310 : REHABILITATION AIRE DE JEUX		3 070.00
D 2313-312 : CLIMATISATION SALLE POLY	6 460.00	
D 2315-307 : AMGT SECOND AXE TRAVERSE		24 250.00
D 2315-313 : AMGT VOIRIE RUE CHAPELLE RONDE		15 960.00
D 45102 : Compte de rattachement		14 400.00
D 6574 : Sub. fonct. person. droit privé		5 500.00
R 1322-307 : AMGT SECOND AXE TRAVERSE		24 250.00
R 45202 : Rattaché		14 400.00
R 74718 : Autres		5 500.00
R 74833 : Etat-Compensat° CET (CVAE – CFE)		151 191.00

Unanimité

5. Attribution des bourses au permis de conduire 2023

Monsieur le Maire présente les candidatures pour la bourse au permis de conduire. 7 dossiers ont été déposés. Il est proposé, comme étudié lors de la réunion de travail du 4 mai dernier, d'y apporter une réponse favorable pour les candidat(e)s suivants :

- Messieurs GIRON Baptiste, CLADIDIER Hugo, PETITJEAN Louis, THIERY Rémy, RENAUDOT Thibaud et FABERT Enzo
- Madame CHATELAIN Lola

Une convention sera rédigée avec les intéressé(e)s.

Monsieur le Maire sera chargé de l'affectation des candidats au sein des services municipaux.

Unanimité

6. Prime de déneigement pour les agents du service technique

Monsieur le Maire propose d'instaurer une prime annuelle de déneigement pour les agents du service technique communal à hauteur de 10,00 € net/heure effectuée/agent sur présentation d'un état déclaratif individuel validé par Monsieur le Maire ou son représentant.

Unanimité

7. Attribution d'une subvention à une association

Monsieur le Maire propose une subvention à hauteur de 250,00 € pour l'association mattaincurtienne « Loisirs Créatifs ».

Unanimité

8. Tableau des effectifs

Monsieur le Maire présente le tableau des effectifs de la collectivité au 02 mai 2023. Celui-ci se compose, au total, de 13 agents.

Unanimité

Monsieur le Maire présente également une demande de la commune de Remoncourt de « stagiairiser » Julie DEQUAIRE. L'agent répondant aux attentes locales, il est proposé de se joindre à cette démarche.

Unanimité

9. Pacte financier avec la Communauté de Communes Mirecourt Dompaire

Monsieur le Maire expose le contexte lié à la proposition de la signature d'un pacte financier avec la Communauté de Communes Mirecourt Dompaire.

Les engagements sont les suivants :

- La commune de Mattaincourt accepte la régularisation des produits transférés, base de calcul de l'attribution de compensation pour 2023 et les années suivantes, soit la somme de 174 160 euros,
- La commune de Mattaincourt confirme la demande de désaffectation des équipements du tennis (couvert et extérieur). Cette désaffectation sera effective à l'issue des travaux de rénovation des équipements raquettes à Mirecourt,
- Du fait de la perte de l'équipement sportif, la communauté de communes propose à la commune un fonds de concours exceptionnel d'un montant de TRENTE CINQ MILLE EUROS (35 000 Eur). Ce fonds sera affecté à la démolition du bâtiment et à la mise en œuvre des futurs projets de pôle de loisirs et sportifs de plein-air.
- Il ne sera pas réclamé à la commune de restitution des indus d'attribution de compensation sur 2021 et 2022, soit la somme de 70 084 euros.
- Par suite de la désaffectation de l'équipement sportif, il sera procédé à l'annulation de la charge transférée, soit la somme de 1 055,50 euros.
- La communauté de communes s'engage pour le mandat en cours à ne pas demander de révision libre des attributions de compensation.

Unanimité

10. Don de grumes de bois pour le symposium de sculptures 2023

Dans le cadre du symposium de sculptures l'été prochain sur le territoire intercommunal et au regard du contexte actuel, Monsieur le Maire propose, comme évoqué en réunion d'Adjoints, d'aider l'association organisatrice par le don de grumes issue de la forêt communale.

Unanimité

11. Acceptation d'un don d'une association suite à sa dissolution

L'association locale « Pierre Fourier et le vieux Mattaincourt » a été dissoute.

Le solde figurant au compte bancaire sera versé à la collectivité mattaincurtienne pour des actions en direction de la restauration du tombeau de « Pierre Fourier » et/ou de l'entretien de l'orgue, selon le souhait exprimé dans le courrier de dissolution adressé aux services de l'Etat. Le montant s'élève à : 4 550,44 €.

Unanimité

12. Signature d'une convention de partenariat avec l'association Siel Bleu

Monsieur le Maire propose une convention de partenariat avec l'association Siel Bleu pour l'animation de séances d'activités physiques adaptées à la résidence Alix Le Clerc. Il est précisé que les séances sont, dans un premier temps, ouvertes aux seuls résidents de l'établissement. Une ouverture vers l'extérieur sera réalisée en cours d'année.

L'objet de la convention est de préciser les modalités administratives et financières de la collaboration entre Siel Bleu et la commune de Mattaincourt.

Il est prévu 30 séances d'une heure. Un accompagnement financier important de La Conférence des Financeurs du Département permet un reste à charge, très faible, à la collectivité à hauteur de 1€/personne/heure.

Unanimité

13. Dispositif des « colos apprenantes »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de candidater au dispositif des « colos apprenantes ».

Cette candidature s'inscrit dans le cadre du déploiement d'une politique municipale globale et volontariste tournée vers l'enfance et la jeunesse dès cette année 2023.

Les « colos apprenantes » sont des séjours de vacances disposant d'un label délivré par les services compétents et accueillant les enfants de 3 à 17 ans.

Dans le cadre de cette candidature, il est sollicité une subvention, la plus élevée possible, auprès des services de l'Etat pour l'exercice 2023 pour permettre un reste à charge le plus faible possible pour les familles.

Unanimité

14. Nomination d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

Monsieur le Maire propose de pourvoir à la vacance d'un siège au sein du conseil d'administration du centre Communal d'Action Sociale.

Candidature de Jérémy VALANCE.

Unanimité

15. Renouvellement d'engagement à la certification forestière PEFC

Monsieur le Maire propose le renouvellement de l'adhésion au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties nécessaires concernant la qualité de la gestion durable.

Prix de la cotisation : forfait de 20,00 € + 0,65 €/hectares

Unanimité

16. Société SPL-XDEMAT – Répartition du capital social

Monsieur le Maire présente la répartition du capital social à l'assemblée. Il rappelle qu'il s'agit d'une société publique locale dénommée SPL-Xdemat créée par des collectivités en vue de fournir, à ses actionnaires, des prestations liées à la dématérialisation.

Unanimité

17. Exonération de loyers au café multi-services

Le café multi-services est temporairement fermé et une procédure de recrutement étant en cours pour recruter une nouvelle personne pour assurer la gérance de l'établissement, Monsieur le Maire propose d'exonérer de loyers « Le quartier des bons amis » pendant la période de fermeture.

Unanimité

Informations diverses :

- Projet de rénovation énergétique et durable du bâtiment regroupant la Mairie et l'école primaire avec création d'une chaufferie bois centralisée pour divers bâtiments publics :

Le projet définitif s'élève à 1 289 953,08 € HT, prestations intellectuelles comprises. Des aides financières de l'Etat (DETR, DSIL, Fonds vert), du Conseil Régional et du Conseil Départemental sont actées. Un complément d'aides sera apporté par la valorisation des dépenses en Certificats d'Economies d'Energies. Un taux de subvention de 67 % est, aujourd'hui, fiabilisé.

Le reste à charge sera, en partie, financé par l'emprunt.

Des gains énergétiques (et donc financiers) très importants seront réalisés, se situant à près de 80 % permettant de réduire les dépenses futures en fonctionnement.

- Point de situation sur la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme :

Une première réunion a eu lieu lundi 17 avril dernier en présence du bureau d'études, de la DDT, du SCoT des Vosges Centrales, la Chambre d'Agriculture et la Communauté de Communes.

- Restitution du diagnostic de la voirie communale :

Le diagnostic a été réalisé par le cabinet Demange et Associés.

5 316 ML de linéaire de voirie ont été relevés et étudiés. Il ressort que les chaussées communales sont très majoritairement en bon état ou correct 69 %.

Ce diagnostic est également un outil à la prise de décision en proposant un programme de travaux sur plusieurs années à l'appui d'une cartographie interne.

- Point de situation sur le projet de pôle loisirs et sportifs de plein-air :

Un premier dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'Agence Nationale du Sport. D'autres vont être déposés au cours de cette année 2023.

Les principales orientations du projet ont été présentées en réunions publiques le 8 et 11 octobre 2022.

Le projet a été présenté à la Communauté de Communes, au conseil d'école et à la fédération départementale des Foyers Ruraux. De plus, une information a été faite à la Fédération Française de Football, à la Fédération Française de Tennis et à la Fédération Française de Cyclisme.

- Mouvement social à Ekipa :

Monsieur le Maire informe l'assemblée du récent mouvement social au sein de l'usine Ekipa à Mattaincourt. Il précise qu'il a été en contact avec les acteurs concernés pour favoriser l'indispensable dialogue social. Il informe qu'une solution a été trouvée entre la direction et les syndicats.